NOTES D'ENQUETE

NEYROLLES (01) 24.03.1993

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « C » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation fait partie de cas classés «C » et anciennement nommé COLLONGES (01) 24.03.1993.

2 – DESCRIPTION DU CAS

Le 10 avril 1993, suite à un appel à témoins paru dans la presse locale, un témoin contacte la gendarmerie de Collonges (01) pour faire part d'une observation effectuée durant la nuit du 23 au 24 mars 1993, à 2h14 du matin. L'observation s'est faite depuis le péage de SYLANS (01). Un PAN, de l'apparence d'un train, constitué de plusieurs points lumineux accompagnés de traînées, à traversé la vallée du Rhône au niveau des montagnes environnantes, sur une trajectoire Nord/Sud. Le déplacement s'est fait lentement et sans bruit. L'observation a duré une vingtaine de secondes.

Aucun autre témoin n'a pu être trouvé.

3 – REEXAMEN DU CAS

La description des lieux d'observation et du PAN sont relativement précises, ce qui permet d'analyser plus en détail ce cas.

L'observation s'est faite depuis le lieu de travail du témoin, à savoir le péage de l'autoroute A40 de Sylans, situé sur la commune des Neyrolles (01).

Grâce à l'option Street View disponible sur Google Maps, il est possible de reconstituer le paysage vu par le témoin (Figure 1).



Figure 1: Street View – reconstitution du lieu d'observation

Le PAN est décrit comme ressemblant à un train. Il est constitué de quatre points lumineux (« il y avait 3 feux à l'avant et 1 feu dans le prolongement »), accompagnés de traînées lumineuses. Ces quatre points lumineux font, semble-t-il, partie d'une même structure. Néanmoins, l'existence de cette structure unique n'est pas garantie, car le témoin a du mal à la voir (« La structure n'était pas nettement visible. On la devinait plus ou moins grâce à la traînée »). Il peut s'agir ici d'une interprétation du témoin.

Le déplacement du PAN s'est effectué du Nord vers le Sud, dans le sens horizontal. Ce déplacement s'est fait à une vitesse apparente lente, inférieure à celle d'un avion (« *Ca avançait très lentement, sans bruit, ça ne pouvait pas être un avion, de par la vitesse trop lente* »). D'après le dessin fourni par le témoin, le déplacement du PAN se faisait de droite vers la gauche, ce qui signifie que ce déplacement Nord-Sud était visible au-dessus de l'horizon Ouest.

La hauteur angulaire du PAN est très légèrement supérieure à celle des montagnes environnantes (« ça a rasé les montagnes environnantes »), passant « d'un sommet à un autre ». Le témoin ne précise malheureusement pas de quel massif montagneux il s'agit. Néanmoins, sachant que le PAN était visible vers l'Ouest, il est aisé de déterminer que les sommets concernés, à savoir du Font de Sème (918 m) au Sur la Gueule (838 m). La vallée survolée par le PAN est l'ancienne vallée glaciaire reliant la ville de Nantua (01) au lac de Sylans (Figure 2).

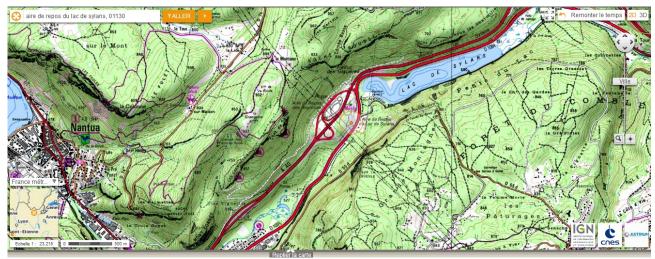


Figure 2 : Géoportail – reconstitution du lieu d'observation

Le témoin n'indique aucun détail au niveau de la météorologie. La station la plus proche ayant conservé des archives en date du 24 mars 1993 est celle de Genève-Cointrin (Suisse), distante de 36 km du lieu de l'observation. Elle indique un ciel bouché et pluvieux pour la nuit du 23 au 24 mars (Figure 3).

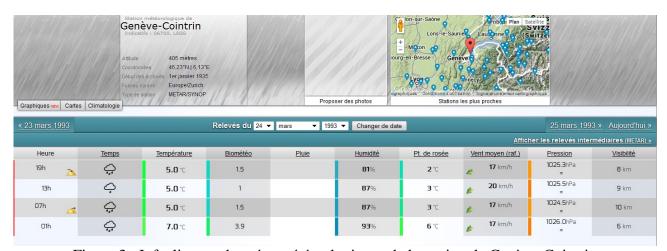


Figure 3 : Infoclimat – données météorologiques de la station de Genève-Cointrin

4 - RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronautique.

La description du PAN fait en effet penser à une rentrée atmosphérique artificielle, car le PAN est composé de plusieurs points lumineux accompagnés de traînées se déplaçant ensemble et lentement.

Or, dans la période de l'observation, il y a eu effectivement une rentrée atmosphérique artificielle visible depuis la France, à savoir celle du troisième étage d'une fusée Cyclone-M, dans la nuit du 30 au 31 mars 1993 vers 2h15 du matin. Cette rentrée atmosphérique a été très médiatisée, et identifiée par le SEPRA.

Il est d'ailleurs à noter que le témoin va déposer son témoignage en gendarmerie le 10 avril, « ayant appris dans la presse que d'autres personnes ont également aperçu le même objet dans les départements de l'ISERE et de l'ARDECHE ». Le témoin déclare même qu'il se présente à la gendarmerie « suite à l'appel à témoin paru dans le journal « LE DAUPHINE LIBERE » ». Cet

ISÈRE L'OVNI était le 3° étage d'une fusée...

L'OVNI observé en France (notamment dans l'Isère) et au Portugal dans la nuit du 30 au 31 mars n'en était pas un : il a été identifié par le C.N.E.S., l'agence spatiale française, comme le 3° étage d'une fusée russe, Cyclone M, ayant mis sur orbite, la veille, le satellite Cosmos-2238, et qui se désintégrait en brûlant dans les couches denses de l'atmosphère.

C'est sur les indications fournies par la:NASA et l'organisation de défense nord-américaine (NORAD) que le service d'expertise des phénomènes de rentrée atmosphérique (SEPRA) du CNES a pu calculer, par vérifications orbitographiques, que la trajectoire du 3° étage du lanceur russe correspondait exactement au phénomène signalé en France par de nombreux témoins (gendarmes, aviation civile, observatoires) le 31 mars entre 1 h 10 et

2 h 14 (heure locale). En tout cas, fusée russe ou pas, un ., autre OVNI a été observé dans le ¿ ciel de l'Isère dimanche à 22 h 55. Deux hommes ont remarqué, à Vif, C un rayon lumineux, fluorescent et q de couleur verte. Le phénomène a duré cinq à six secondes. L'ÓVNI mesurait environ une quinzaine de mètres de long sur une dizaine de hauteur. Les gendarmes de Vif ont enregistré leurs témoignages, et poursuivent leur enquête commencée le 31 mars dernier quand; parmi une cinquantaine de personnes, deux militaires de la brigade avaient observé, toujours dansé le ciel de Vif, à 2 h 15, un objet lumineux. La gendarmerie de Vif demande à tous les témoins de prendre contact avec elle en téléphonant au 76.25.43.93.

Figure 4 : Dauphiné Libéré – appel à témoin paru dans la presse le 7 avril 1993

Il est donc plus que probable que le témoin se soit trompé de date pour son témoignage, la date de l'observation alléguée ayant eu lieu exactement une semaine avant la rentrée atmosphérique artificielle. L'heure de l'observation (2h14) est d'ailleurs parfaitement identique.

L'hypothèse d'une erreur de date est renforcée par le fait que dans la nuit du 23 au 24 mars 1993, le ciel était couvert et pluvieux. Dans la nuit du 30 au 31 mars 1993, le temps était plus propice (Figure 5).

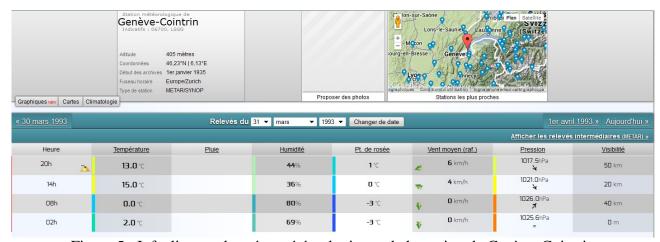


Figure 5 : Infoclimat – données météorologiques de la station de Genève-Cointrin

Il est à noter que la rentrée atmosphérique du 31 mars 1993 a fait l'objet de plusieurs articles dans les colonnes du *Dauphiné Libéré*, à savoir les 1er, 2 et 3 avril 1993. Dans le premier article paru, il est très intéressant de noter que le PAN observé est comparé à un « *train illuminé* », ce qui est parfaitement cohérent avec la description fournie par le témoin (Figure 6).

Un OVNI dans le ciel de Vif

Le centre opérationnel de la gendarmerie de l'Isère a enregistré une cinquantaine d'appeis téléphoniques dans la nuit de mardi à mercredi. Ces appeis faisaient état de la présence d'un objet lumineux et transparent, long d'une cinquantaine de mètres et large d'une dizaine de mètres, situé à une hauteur de quelque 300 mètres et visible vers 2 h 15 au dessus de la commune de Vif.
Certains intervenants ont précisé
que cet OVNI ressemblait à un
train illuminé.
Tous ces témoins seront convoqués
par les gendarmes de Vif qui
établiront des procès-verbaux pour
étayer l'enquête qu'ils ont ouverte.
D'autres faits semblables auraient
été observés dans l'Ain, l'Ardèche,
la Loire et la Drôme.

Figure 6 : Le Dauphiné Libéré – article de presse paru le 1er avril 1993

L'hypothèse d'une méprise avec la rentrée atmosphérique du 31 mars 1993 est renforcée non seulement par la ressemblance des descriptions et par l'horaire commun, mais également par le fait que le PAN était observé vers l'Ouest. En effet, grâce à des logiciels de calcul, il est possible de reconstituer la trajectoire de la rentrée atmosphérique du 31 mars 1993. Celle-ci concernait l'objet SL-11 R/B, immatriculé 1993-018B ou bien encore numéroté 22586 par le NORAD. Ses derniers éléments orbitaux connus (TLE) sont les suivants :

- 1 22586U 93018 B 93089.94291199 .44383781 +33000-4 +34235-3 0 00064
- 2 22586 064.9830 041.1418 0105012 053.2081 049.5105 16.37051496000064

Le logiciel employé ici est JsatTrak. La trajectoire orbitale de SL-11 R/B au moment de sa rentrée est celle-ci (Figure 7).

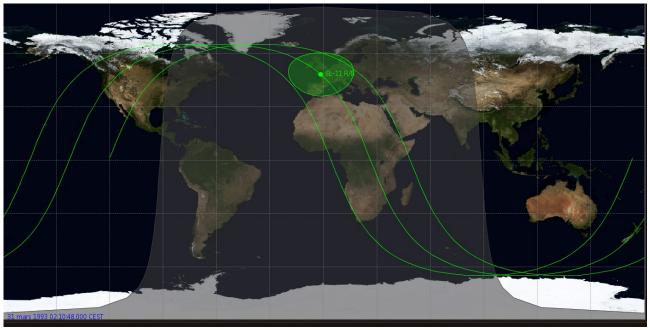


Figure 7 : JsatTrak – reconstitution de la trajectoire de SL-11 R/B le 31 mars 1993 à 2h10 CEST

Lors de sa rentrée atmosphérique, cet étage de fusée a survolé l'Irlande, la pointe Ouest de l'Angleterre (Cornouailles) et la France, depuis la Baie du Mont Saint-Michel jusqu'au Golfe du Lion, dans la région de Béziers. Depuis le lieu d'observation du témoin, situé dans l'Ain, cette rentrée atmosphérique avait donc une trajectoire Nord-Sud, visible au-dessus de l'horizon Ouest.

La parfaite cohérence entre la trajectoire vraie de l'ISS et la trajectoire et la description fournies par les témoins ne laisse pas de doute sur la méprise.

5 – CONCLUSION

Ce cas est moyennement consistant (un seul témoin), la description du PAN observé est précise. La sincérité et la crédibilité du témoin n'ont jamais été mises en doute, bien que celui-ci ait très probablement fait une erreur de date concernant son observation.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (durée d'observation, forme, taille, vitesse de déplacement, trajectoire) avec un phénomène astronomique parfaitement connu : une rentrée atmosphérique artificielle.

De plus, ce témoignage peut parfaitement s'inscrire dans l'observation de masse ayant suivi la rentrée atmosphérique du 31 mars 1993 (fusée Cyclone-M).

Ce n'est pas la perception visuelle du témoin qui est en cause, mais l'interprétation que le témoin fait de son observation à travers son ressenti (observation de nuit d'un phénomène astronomique insolite, témoignage tardif).

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas d'étrangeté faible est classé comme PAN A, observation liée à la rentrée atmosphérique artificielle du 31 mars 1993.